Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE DES URGENCES

Le Chablais inaugure son "SMUR"

Le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) du Chablais a été inauguré aujourd'hui sur le site d'Aigle de l'Hôpital du Chablais. Il est le premier de la série des six qui sont en voie d'être structurés d'ici la fin de cette année, en plus des services de Lausanne et Nyon qui fonctionnent déjà comme tels. Le rayon d'action du nouveau Service correspond à la plaine du Chablais autant valaisan que vaudois. Ce SMUR pourra ainsi être appelé à renforcer indifféremment les services d'ambulance

Dans le cadre des Nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS), adoptées par le Grand Conseil en novembre 1997, le renforcement de la chaîne des urgences constitue une des priorités stratégiques. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) donne corps à cette priorité en assurant, pour chaque SMUR, le financement de deux postes de médecin-assistant et de deux postes de chauffeur-ambulancier ainsi que du véhicule et de ses équipements.

Le renforcement de la chaîne des urgences consiste à prévoir l'intervention d'une structure performante pour 90 % des situations dans un délai de 10 à 15 minutes en zone urbaine et de 15 à 20 minutes hors des agglomérations. Ce renforcement comprend la mise en place de huit SMUR rattachés chacun à un hôpital de zone, l'engagement structuré de médecins dans les régions hors des rayons d'intervention des SMUR et la désignation d'une vingtaine d'ambulances d'urgence et de sauvetage desservies par des professionnels. Il est prévu que l'ensemble de ces moyens soient engagés par la Centrale 144 de Lausanne. Rappelons qu'un SMUR désigne plus concrètement un véhicule de type commercial, équipé d'appareils médicaux et de réanimation, conduit par un chauffeur-ambulancier avec à son bord un médecin. Le SMUR intervient en renfort d'une ambulance appelée pour un cas grave (maladie ou accident).

André Bonzon, préfet du district d'Aigle ainsi que le Dr Philippe Reigner, mandataire du Service de la santé publique pour la mise en ?uvre des SMUR dans le canton de Vaud, ont remis la clé de ce véhicule à la direction de l'hôpital du Chablais en présence de représentants des Services de la santé publique des cantons de Vaud et du Valais.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 octobre 1999

Georges Vittoz, Service de la santé publique, 021 / 316 42 75

.SMUR